

# Introduction

Aujourd'hui, adolescence et jeunesse demeurent étroitement liées, même si, dans bien des travaux, la jeunesse a une connotation plus politique et l'adolescence une acception plus morale et biologique comme le soulignait Michelle Perrot dans sa contribution à l'ouvrage sur *l'Histoire des jeunes en Occident* (Levi et Schmitt, 1996, et que rappelle également Agnès Thiercé, 1999). Ce dossier thématique constitue le premier dossier consacré entièrement à l'adolescence dans la *Revue des politiques sociales et familiales* et a pour ambition de rendre compte de recherches récentes menées sur cet âge de la vie. Il s'inscrit également dans la suite de trois numéros<sup>(1)</sup> consacrés à la jeunesse dans la revue *Politiques sociales et familiales* : « Jeunesse : le plus bel âge de la vie ? » (1995), « Jeunes adultes » (2001) et « Dispositifs publics et constructions de la jeunesse en Europe » (2010).

L'adolescence, en tant que classe d'âge spécifique, telle qu'on la définit, trouve sa signification dès le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle et jusqu'à la Première Guerre mondiale pour désigner une catégorie « adolescents », en fait minoritaire, à savoir les garçons des collèges et des lycées. Elle exclut donc, à l'origine, les autres catégories sociales et sexuelles (Ariès, 1973). La fin de l'enfance ouvre sur l'adolescence pour tous les individus seulement depuis la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle, avec un renouvellement des discours politiques et scientifiques et une ouverture à de nouveaux champs disciplinaires. La volonté politique, dans une grande partie de l'Europe, de regrouper toute une classe d'âge dans une même institution est mise en place dans les années 1960 et participera ainsi à construire l'adolescence et les manières de devenir adolescent dans un contexte de démocratisation scolaire (Bourdieu, 1992). Les travaux menés en sociologie, en histoire comme en sciences de l'éducation, montrent que l'histoire de l'adolescence se déroule en parallèle de celle de l'école. Les effets de la massification scolaire ont ainsi permis d'étendre la notion à toute la population appartenant à une classe d'âge, même si les bornes de celle-ci restent en réalité peu définies.

Les travaux en sociologie montrent que l'adolescence est marquée par l'autonomie progressive [Singly (de), 2006 ; Galland, 2009 ; Metton-Gayon, 2009] tandis que la période de la jeunesse est marquée par l'indépendance, notamment économique. Depuis une quinzaine d'années, les publications portent spécifiquement sur cet âge de la vie et non plus sur la jeunesse au sens large. Toutefois, on n'observe pas pour autant de consensus autour de sa définition et, bien souvent, seules des bornes d'âge sont circonscrites (Van de Velde, 2015). Mais les bornes d'âge s'effritent, y compris celles qui serviraient à délimiter cette période de la vie, en raison du déclin progressif des rites de passage religieux, militaires ou familiaux mais aussi de l'allongement des études et de l'entrée plus tardive sur le marché du travail. Pourtant, les distinctions en termes de « classes d'âge » continuent de projeter un ordre défini d'étapes, qui se succéderaient dans le même ordre et pour tous les individus. Cette linéarité est d'ailleurs remise en cause à la fois par les chercheurs (Galland, 2011) et par les enquêtés concernés par ces catégorisations (selon leur sexe, leur milieu social d'origine ou encore le territoire sur lequel ils vivent), tant elle prend mal en compte les parcours individuels et les bifurcations (Bessin *et al.*, 2010).

Définir et délimiter cette période de la vie, située entre l'enfance et la jeunesse, apparaît finalement difficile. Explorer à la lumière d'une période de la vie qui, bien qu'elle ne soit pas forcément bornée strictement par des âges (civils) est organisée autour d'un âge social (au sens de ce qu'il est possible et attendu de faire par/pour la société et les individus), implique assez fréquemment de faire correspondre l'adolescence au moment de l'entrée dans l'enseignement secondaire (marquée par l'entrée au collège en classe de sixième). Le changement école primaire-collège s'accompagne de nouveaux codes de conduite, de nouveaux rôles et d'un mode de gestion du statut social de l'enfant (Galland, 2009 et 2011), l'école servant une fois de plus pour construire des bornes. À l'autre bout, la « sortie » de l'adolescence est un processus qui s'échelonne sur la période du lycée ; elle est bien souvent symbolisée par l'accès au premier diplôme et au premier « job » qui donnera aux individus la possibilité d'entrer dans la période de la « jeunesse ».

Fort de ce constat et compte tenu des travaux déjà connus, il s'agit, dans ce numéro de la *Revue des politiques sociales et familiales*, de s'intéresser spécifiquement à la période adolescente et aux parcours des individus qui la traversent pour s'interroger sur leurs éventuelles spécificités. Dans ce cadre, prendre pour objet l'adolescence, c'est analyser les liens que les filles et les garçons ont (ou pas) avec leur groupe de pairs (en interrogeant les caractéristiques de ce qu'ils et elles définissent comme « proximité »), leurs relations familiales, leur rapport à l'école (encore très central) mais aussi toutes leurs pratiques culturelles, de loisirs et de sorties. Si ce numéro a l'ambition de montrer l'existence d'une culture commune qui n'existait pas il y a une quarantaine d'années (Galland, 2009 et 2001), il vise également à mettre en exergue la diversité des parcours de vie traversés à 12 ans, 14 ans ou 16 ans par des filles et des garçons vivant en France aujourd'hui.

Deux principaux axes traversent la première partie du numéro. Le premier porte précisément sur cet âge de la vie qu'est l'adolescence, le plus souvent ramené à une borne d'âge entre l'enfance et la jeunesse. Cet âge de transition entre deux états ou statuts (enfant et jeune adulte) est appréhendé avec ambiguïté par les politiques publiques comme le montre Audrey Boulin dans son article basé sur une analyse de la littérature existante (Boulin, 2017). Il n'existe pas de politique spécifique envers les adolescents, les dispositifs naviguent entre la politique jeunesse (favoriser l'autonomie du futur jeune adulte) et la politique familiale (soutien à la parentalité car l'enfant est dépendant des parents). A. Boulin montre que les politiques à destination des adolescents ont deux grandes caractéristiques corrélées : un ciblage sur les adolescents « à risque » ou « en difficulté » et une vision négative de l'adolescence, se cristallisant dans les champs d'intervention privilégiés (sport, loisirs, santé). Ces caractéristiques se retrouvent en partie dans les politiques de jeunesse mais celles-ci apparaissent comme accentuées pour cet âge de la vie. L'adolescence comme l'âge des difficultés et des risques conduit à envisager ces jeunes principalement comme « un problème ». Or, les enquêtes en sciences sociales à visée sanitaire remettent en cause l'idée d'une « crise adolescente », en soulignant que la majorité des adolescents expriment plutôt un état de bien-être<sup>(2)</sup>. Il y aurait tout lieu, selon A. Boulin, de mieux prendre en compte le point de vue des adolescents dans les dispositifs qui leur sont directement ou indirectement destinés.

Cet âge de transition qu'est l'adolescence est d'autant plus à réinterroger que l'on s'intéresse aux parcours minoritaires. Émilie Potin a travaillé sur les jeunes sortis de l'aide sociale à l'enfance (ASE) afin de saisir l'effet du placement sur la construction de l'identité adolescente. Plus de la moitié des enfants accueillis par l'ASE sont en effet âgés de 11 ans à 17 ans. Des premiers travaux réalisés par l'auteure (Potin, 2013) avaient montré l'impact du type de placement sur les parcours scolaires : un lieu d'accueil stable et précoce permet de développer un projet scolaire valorisé ; l'instabilité favorisant, au contraire, les parcours scolaires

chaotiques, voire le décrochage. Dans cet article, elle met en lumière le parcours de deux adolescentes au regard de la question de l'autonomie, comme idéaux-types des parcours qu'elle a pu rencontrer. Les conditions du placement (stable ou pas) apparaissent ici également déterminantes : dans un cas, une jeune fille qui remplit déjà des rôles d'adulte (mère défaillante) se construit comme adolescente grâce au placement, avec des préoccupations de « son âge » ; dans l'autre, le placement entretient le processus de désaffiliation par un vécu d'enfermement dans un environnement perçu comme hostile, loin des repères familiaux (cousins, fratrie). Dans ce deuxième cas, le besoin d'autonomie et de vie comme jeune adulte est prégnant alors que l'institution continue de la percevoir comme enfant. Comme dans l'article précédent, la capacité politique et institutionnelle de prendre en compte le point de vue des adolescents sur leurs besoins est finalement interrogée.

Un autre cas minoritaire présenté dans ce numéro est celui des mineurs en prison. Yaëlle Amsellem-Mainguy, Benoît Coquard et Arthur Vuattoux ont étudié la diversité des expériences de l'adolescence des jeunes incarcérés à partir d'entretiens menés auprès de filles et de garçons dans les prisons pour mineur-e-s en France. Leur analyse porte sur les trois grands marqueurs de l'adolescence que sont l'apparence et les codes vestimentaires, le groupe de pairs, et la vie affective et sexuelle auxquels ils ont ajouté le rapport à l'école. Ces parcours diversifiés bousculent l'idée de l'adolescence comme autant d'étapes successives et chronologiquement organisées marquant le passage entre l'enfance et l'âge adulte. L'âge biologique n'est ici pas pertinent pour saisir ces adolescents qui se définissent « *pas comme les autres* », plus proches de comportements des jeunes plus âgés, notamment sur la sexualité. Ces adolescents n'en ont pas moins des intérêts collectifs de génération (montrer qui on est par le code vestimentaire et dans la reproduction d'un conformisme de genre, entretenir des relations sur les réseaux sociaux) qui les rapprochent des autres adolescents du même âge. Une analyse par génération, davantage que par âge, permet ainsi d'éclairer plus finement les spécificités de l'adolescence.

Le deuxième axe du numéro est celui de l'usage du numérique par les adolescents. L'article de Christine Detrez aborde cet usage sous l'angle des pratiques culturelles en dégagant les invariants et les ruptures. Quelle que soit la génération de jeunes, des années 1980 à aujourd'hui, l'appétence pour la technologie, la recherche d'expressivité et le goût de la sociabilité caractérisent leurs pratiques culturelles. Les jeunes s'emparent toujours des nouveautés technologiques. Autre invariant, la distance avec la lecture n'a cessé de se creuser de génération en génération. L'activité quotidienne dominante est l'usage de l'ordinateur pour des activités aussi diversifiées que les consommations culturelles (musique, films, séries...), les usages communicationnels (blog, chat...), le travail scolaire ou professionnel (pour les jeunes adultes). Les points de rupture portent sur les différenciations de genre (les filles et les garçons utilisent autant les écrans) et sociales (les milieux favorisés passent presque autant de temps que les milieux populaires devant les écrans) qui se sont amoindries. Cependant, les logiques de distinction et de reproduction sociale n'ont pas pour autant disparu et se sont recomposées dans la diversification des usages : les enfants de parents cadres ont très majoritairement au moins quatre usages différents de l'ordinateur.

Le numérique – et son accès facilité pour l'ensemble de la population – ne favorise pas pour autant une meilleure égalité. Le deuxième article est celui de Claire Balleys, qui porte sur le *sexting* (photos intimes) et les vidéocasts postés par des adolescentes et des adolescents sur YouTube. La sociologue interroge le sens des pratiques siconumériques du point de vue de la socialisation adolescente au genre et à la sexualité. Les médias sociaux favorisent la mise en scène de soi qui vise à une reconnaissance, une « *valeur sociale* » (Honneth, 2005), par les autres adolescents. C. Balleys remarque que les publications des filles sont davantage sujettes aux critiques, aux rappels à l'ordre moral et aux insultes. Le *sexting* permet, par

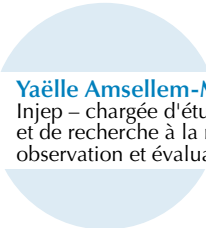
exemple, à un garçon qui possède un grand nombre de photos intimes de jeunes filles d'avoir du prestige auprès de ses pairs masculins. Les vidéos postées sur YouTube contribuent à inscrire les adolescents dans un collectif identifié comme masculin ou féminin : débordements physiologiques et sexuels pour les garçons et contrôle des pulsions pour les filles. Ces pratiques renforcent ainsi, selon C. Balley, les assignations de genre et la recherche de la normalité par rapport au groupe de pairs. Les usages du numérique sont, au final, un effet générationnel qui ne modifie pas de façon profonde la construction identitaire des adolescent-e-s.

Un autre article, dans la deuxième partie de ce numéro, interroge également les politiques préventives contre les risques à l'adolescence, celui d'Ivana Obradovic sur la consommation de tabac, d'alcool et de drogues à l'adolescence depuis deux décennies. La majorité des initiations au tabac, à l'alcool et au cannabis reste limitée (dans le temps et du point de vue des quantités consommées) et tendent même à diminuer. Globalement, les consommations de produits psychoactifs à l'âge de 17 ans se situent, aujourd'hui, en deçà des niveaux observés au début de la décennie 2000. Le tabac et le cannabis sont moins socialement valorisés qu'auparavant. Toutefois, les adolescents français sont parmi les plus grands consommateurs européens de drogues licites (tabac et alcool) : un jeune sur quatre fume du tabac tous les jours ; et les niveaux de consommation de cannabis sont les plus élevés en Europe. Autre sujet de préoccupation, la consommation intensive d'alcool chez les adolescents – phénomène nouveau dans son intensité – devient un enjeu épidémiologique.

Le numéro se termine sur deux articles consacrés aux jeunes adultes en rapport avec les dispositifs soutenus ou portés par la branche Famille. La première contribution porte sur les représentations et les utilisations du brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur (Bafa) par les jeunes. Jeanne Moeneclay y présente les résultats d'une enquête menée par Internet auprès de jeunes âgés de 17 ans à 24 ans. Les différences entre les sexes sont importantes puisque 70 % des diplômées en population générale sont des filles. Même si les titulaires ont des origines sociales variées, les jeunes issus des milieux modestes et les jeunes dont l'entourage n'est pas familier des métiers et problématiques de la sphère « sociale » au sens large sont sous-représentés. Le secteur d'activité de la mère semble exercer une influence importante dans la volonté de passer son Bafa. Plus globalement, l'incitation des parents ou d'autres proches pour suivre la formation semble assez déterminante. Le fait de se destiner à ou d'exercer une activité professionnelle en lien avec l'enfance ou la jeunesse (enseignement, animation, social, petite enfance...) apparaît également comme un facteur important. Dans l'esprit des jeunes, passer le Bafa, c'est avant tout avoir la possibilité de travailler aux côtés d'enfants et de jeunes. Il est également associé, par plus de la moitié d'entre eux, à un moyen d'obtenir un emploi durant les vacances scolaires et à un diplôme utile pour le parcours professionnel. De fait, une très large majorité des jeunes qui obtiennent leur Bafa le mettent à profit pour travailler dans l'animation ponctuellement ou durablement mais également dans le secteur de la petite enfance.

Le dernier article porte sur l'accès aux droits sociaux des jeunes adultes. Nadia Kesteman retrace les éléments fournis par la littérature existante sur le sujet. Le système de droits largement familialisés, et non individuels, ne facilite pas, en France, l'accès aux droits sociaux des jeunes. C'est récemment que des prestations spécifiques leur ont été octroyées. Ainsi, depuis 2016, la protection maladie universelle et l'assurance maladie leur sont ouvertes de manière autonome. La garantie jeunes date de 2013, et a été étendue à tous les départements en 2017. Le revenu de solidarité active est ouvert aux jeunes sous conditions d'activité spécifiques depuis 2010. Plus globalement, selon l'enquête nationale sur le revenu des jeunes de la direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (ministère des Solidarités et de la Santé), en 2014, 63 % des jeunes de 16 ans à 24 ans ne vivant plus chez leurs parents perçoivent

des revenus sociaux (minima sociaux, aides au logement, allocations chômage). Cependant, les enquêtes barométriques, telles que celles conduites par le Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie, montrent que les jeunes restent moins informés de leurs droits que les autres, plus particulièrement lorsqu'ils sont étudiants ou jeunes ouvriers.



**Yaëlle Amsellem-Mainguy**  
Injep – chargée d'études  
et de recherche à la mission  
observation et évaluation



**Sandrine Dauphin**  
Cnaf – responsable du département  
de la recherche, des études  
et de la valorisation scientifique

- 
- (1) Voir les n° 102, 2010, « Dispositifs publics et construction de la jeunesse en Europe », n° 65, 2001, « Jeunes adultes » et n° 40, 1995, Dossier « Jeunesse : le plus bel âge de la vie ? ».
  - (2) En effet, selon l'enquête internationale Health Behaviour in School-aged Children (HBSC) de 2014, plus des trois quarts des collégiens sont satisfaits de leur vie actuelle et se projettent positivement dans l'avenir, voir notamment le dossier *Agora débats/jeunesses* 2016/4 (n° Hors Série) en ligne : <http://www.cairn.info/revue-agora-debats-jeunesses-2016-4.htm#about>.
  - (3) La maison des hommes, selon l'anthropologue Maurice Godelier, est dans la société Baruya le lieu d'initiation à la culture masculine, entre hommes exclusivement, et basé sur la dévalorisation du féminin.

### Bibliographie

- Bessin M., Bidart C., Grossetti M. (dir), 2010, *Bifurcations. Les sciences sociales face aux ruptures et à l'événement*, Paris, La découverte, collection Recherches.
- Boulin A., 2017, *Les adolescents et leur famille. Revue de littérature*, rapport d'étude pour la Caisse nationale des Allocations familiales, Institut national de la jeunesse populaire pour la Cnaf. Site internet : <http://www.injep.fr/sites/default/files/documents/rapport-2017-05-rl-ado-famille.pdf>.
- Bourdieu P., 1992, L'école et la cité, *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 52-53, p. 3-12.
- Galland O., 2011, *Sociologie de la jeunesse*, Paris, Armand Colin.
- Galland O., 2009, *Les jeunes*, Paris, La Découverte, collection Repères.
- Honneth A., 2005, Invisibilité : sur l'épistémologie de la « reconnaissance », *Réseaux*, n° 129-130, vol. 1, p. 45.
- Levi G., Schmitt J.-C., (dir.), 1996, *Histoire des jeunes en Occident. L'époque contemporaine*, tome 2, Paris, Seuil.
- Metton-Gayon C., 2009, *Les adolescents, leur téléphone et Internet*, Paris, L'Harmattan.
- Perrot M., 1996, La jeunesse ouvrière : de l'atelier à l'usine, in Levi G., Schmitt J.-C. (dir.), *Histoire des jeunes en Occident. L'époque contemporaine*, tome 2, Paris, Seuil.
- Potin E., 2013, Protection de l'enfance : parcours scolaires des enfants placés, *Politiques sociales et familiales*, n° 112, p. 89-100.
- Singly F. (de), 2006, *Les Adonaissants*, Paris, Armand Colin.
- Van de Velde C., 2015, *Sociologie des âges de la vie*, Paris, Armand Colin, collection 128.
- Thiercé A., 1999, *Histoire de l'adolescence (1850-1914)*, Paris, Belin, collection Histoire de l'éducation.